



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

HOTEL DE VILLE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire

32 rue de Ruzé - CS 50105

77273 VILLEPARISIS

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Objet **Rénovation de la piste de BMX à Villeparisis.**

Référence 2021/12

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FR102

Durée 4 mois

DESCRIPTION La consultation a pour objet la construction d'une piste de BMX, clôturée dont l'usage est principalement réservé au club BMX 2000 sur le site de la piste actuelle rue Salvador Allende à Villeparisis.

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L.2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique.

La consultation est divisée en 5 lots, chaque lot faisant l'objet d'un marché séparé confié à une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Les candidats devront répondre à la variante suivante pour le lot 05 : remplacer l'ossature béton par une ossature métallique pour la réalisation de la butte à 3.00 m.

Il est prévu des prestations supplémentaires éventuelles, auxquelles devront répondre les candidats soumissionnant sur ces lots, dans le cadre :

- du lot n° 1 (1 PSE à chiffrer : Remblais en matériaux d'apport)
- du lot n° 2 (1 PSE à chiffrer : Fourniture et pose de mâts d'éclairage)
- du lot n° 3 (1 PSE à chiffrer : Réalisation d'un auvent sur la butte)

Forme Prestation divisée en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 4 mois (120 jours calendaires – hors périodes d'interruption) à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du lot devant démarrer en premier.

Valeur estimée hors TVA : 415 200,00 €

Lots	Libellé
N° 1	Terrassements, réseaux, voirie, génie Civil, modelage des pistes Informations complémentaires : détail complet au CCTP du lot
N° 2	Réseaux secs (éclairage public) Informations complémentaires : Détail complet au CCTP du lot concerné
N° 3	Serrurerie - clôtures Informations complémentaires : Détail complet au CCTP du lot concerné
N° 4	Grille de départ Informations complémentaires : Détail complet au CCTP du lot concerné
N° 5	Gros œuvre – construction de la butte de départ Informations complémentaires : Détail complet au CCTP du lot concerné

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Une retenue de garantie de 5% du montant du marché sera constituée. La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.

Financement Les prestations, objet du présent marché, seront financées selon les modalités suivantes : financement sur ressources propres s'imputant sur le budget de l'exercice concerné de la Commune.
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
Le défaut de paiement dans les délais fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou sous-traitant payé directement.
Il est fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectué avant le 1er jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points 05 et une indemnité forfaitaire de 40 € TTC.

Forme juridique Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises (solidaire ou conjoint).
Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du

code du travail

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements [Correspondre avec l'Acheteur](#)

Documents

- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 16/09/21 à 11h00

Documents payants : Non

Offres Remise des offres le **16/09/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Négociations:

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants dans le respect du principe d'égalité de traitement. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, après remise de l'offre négociée le cas échéant.

Marché
périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

greffe.ta-melun@juradm.fr

Envoi le à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du 77

